

DRAC-SRA

13 AVR. 2005

COURRIER ARRIVEE

***TRELIVAN « LA CLAIRETTE »
(COTES D'ARMOR)***

Arrêté de prescription n° 2004-191

DFS de diagnostic archéologique

*Données présentées par Romuald FERRETTE, Anne-Françoise CHEREL
et Stéphane JEAN*

**INRAP- Direction interrégionale Grand-Ouest
Service Régional de l'Archéologie de Bretagne**

Mars 2005

2088

SOMMAIRE

<i>Fiche signalétique</i>	2
<i>Générique de l'opération</i>	3
1- LE CADRE DE L'OPERATION	4
<i>1-1 Le cadre géographique et géologique</i>	
<i>1-2 L'environnement archéologique</i>	
<i>1-3 Méthodologie mis en œuvre</i>	
2- LES RESULTATS	7
<i>2-1 Le double enclos</i>	
<i>2-2 Les fossés parcellaires</i>	
3- LE MOBILIER	15
<i>3-1 Description du corpus</i>	
<i>3-2 Synthèse</i>	
CONCLUSION	20
BIBLIOGRAPHIE	

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Site n° : 22 364 11AH

Département : Côtes d'Armor

Commune : Trélivan

Lieu-dit : La Clairette

Année : 2005

Section (s) et parcelle(s) : B 430 et 437

Propriétaire du terrain : Commune de Trélivan

Identité de l'opération

Arrêté de prescription : n° 2004-191

Date de validité : 15 novembre 2004

Titulaire : Romuald FERRETTE

Organisme de rattachement : INRAP

Motif de l'intervention : demande volontaire de diagnostic

Aménageur : commune de Trélivan

Surface prescrite : 12 725 m²

Date d'intervention sur le terrain : du 21 au 24 février 2004

Résultats

Côte d'apparition des vestiges : 0,3 à 0,5 m sous la surface actuelle.

Chronologie : La Tène finale, époque médiévale / moderne

Nature des vestiges immobiliers : fossés d'enclos, fossés parcellaires

Nature des vestiges mobiliers : céramiques, scories, meule

Notice : le diagnostic a permis d'aborder un système d'enclos fossoyés repéré en photographie aérienne. Les vestiges sont très arasés et le peu de mobilier recueilli tend à dater son occupation de l'extrême fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque gallo-romaine.

Lieu de dépôt du mobilier : Dépôt de fouilles de Guingamp.

GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques INRAP

Romuald FERRETTE
(Assistant d'étude, responsable de l'opération)

Anne-Françoise CHEREL
(Assistante d'étude, fouille, étude et inventaire du mobilier)

Vincent POMMIER
(topographe)

Stéphane JEAN
(Dessinateur D.A.O.)

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPS (Conservateur Régional de l'Archéologie)
Yves Menez (Conservateur du Patrimoine)

INRAP, Direction interrégionale Grand-Ouest

Gilbert AGUESSE (Directeur interrégional)
Dominique RAFFRAY (Adjoint-administrateur)
Michel BAILLIEU (Adjoint scientifique et technique)
Olivier LAURENT (Responsable de base, suivi des D.I.C.T.)
Béatrice DUPONT (Logisticienne)
Agnès BOIVIN (Conseillère Sécurité Prévention)

Terrassements

Entreprise VOISIN, Aucaleuc

1- LE CADRE DE L'OPERATION

Située dans les Côtes d'Armor, la localité de Trélivan est implantée à moins de 10 km au sud-ouest de Dinan (fig. 1).

A la demande de la municipalité qui envisage de réaliser un lotissement au lieu-dit « La Clairette », une prescription de diagnostic a été émise par le Service Régional de l'Archéologie. D'une superficie de 12 725m², l'opération, conduite par l'INRAP, a mobilisé deux archéologues sur le terrain pendant quatre jours, du 21 au 24 février. Cette intervention était motivée par la connaissance de structures fossoyées pouvant être anciennes.

1-1 Le cadre géographique et géologique.

Le projet municipal porte sur les parcelles 430 et 437, localisées au nord-est du bourg de Trélivan, le long de la route départementale 61. Elles forment une bande linéaire de 200 m au maximum pour une largeur variant de 60 à 70 m. Elles sont encadrées à l'est et au sud par des lotissements, dont le second est installé pour partie dans la parcelle 430, réduisant de ce fait l'emprise à sonder. L'assiette du projet occupe le versant sud-ouest d'un plateau, qui culmine, au lieu-dit « Bellevue », à 112 m NGF. Les parcelles concernées se situent quant à elles à une altitude comprise entre 90 et 80 m NGF et présentent un pendage nord-est / sud-ouest.

Le sous-sol est constitué d'arène granitique dans laquelle se rencontrent quelques filons de roche dure et surtout de très nombreuses traces de bioturbations. Des empreintes linéaires de sous-solage témoigne également d'une activité agricole jusqu'à une époque très récente. Ce substrat est recouvert d'une couche de terre végétale sableuse en raison de l'altération du granite, dont l'épaisseur à peu près constante varie de 30 cm dans la partie haute (tranchée 4) à 50 cm au maximum à l'extrémité sud de la tranchée 9. Toutes les structures archéologiques sont apparues après son enlèvement.

1-2 Le cadre archéologique

La commune de Trélivan s'inscrit dans une zone activement prospectée par le CeRAA. Plusieurs ensembles fossoyés présumés antiques ou d'époque indéterminée sont ainsi recensés sur son finage à l'instar des vestiges repérés au nord du bourg (fig. 1, n° 15). Des prospections pédestres menées par G. Faguet ont aussi permis d'identifier des concentrations de scories en divers points de la localité (CAG 2002).

C'est au cours de l'un de ses survols aériens que L. Andlauer détecta en 1988 un ensemble de vestiges constitués de deux enclos emboîtés, sans doute quadrangulaires, mesurant au maximum 60 m de côté pour le plus grand et d'orientation nord-ouest /sud-est (fig. 2, Langoüet, Faguet 1988). La partie nord de ce double enclos n'avait pu être identifiée, sans doute en raison d'une couverture végétale différenciée, car cette zone est toujours vierge de construction hormis une habitation individuelle dans la parcelle 1353 et une ancienne ferme dans la numéro 883. Les portions de fossés détectées dans la parcelle 1352 ne sont quant à elles pas affectées par le projet. Par conséquent, seuls les deux angles conservés dans la parcelle 437 étaient clairement susceptibles d'être découverts dans le cadre du diagnostic, les retours sud-ouest étant localisés en limite d'intervention. La photographie aérienne laissait aussi présager de l'existence de fossés d'orientation similaire et pouvant correspondre à des

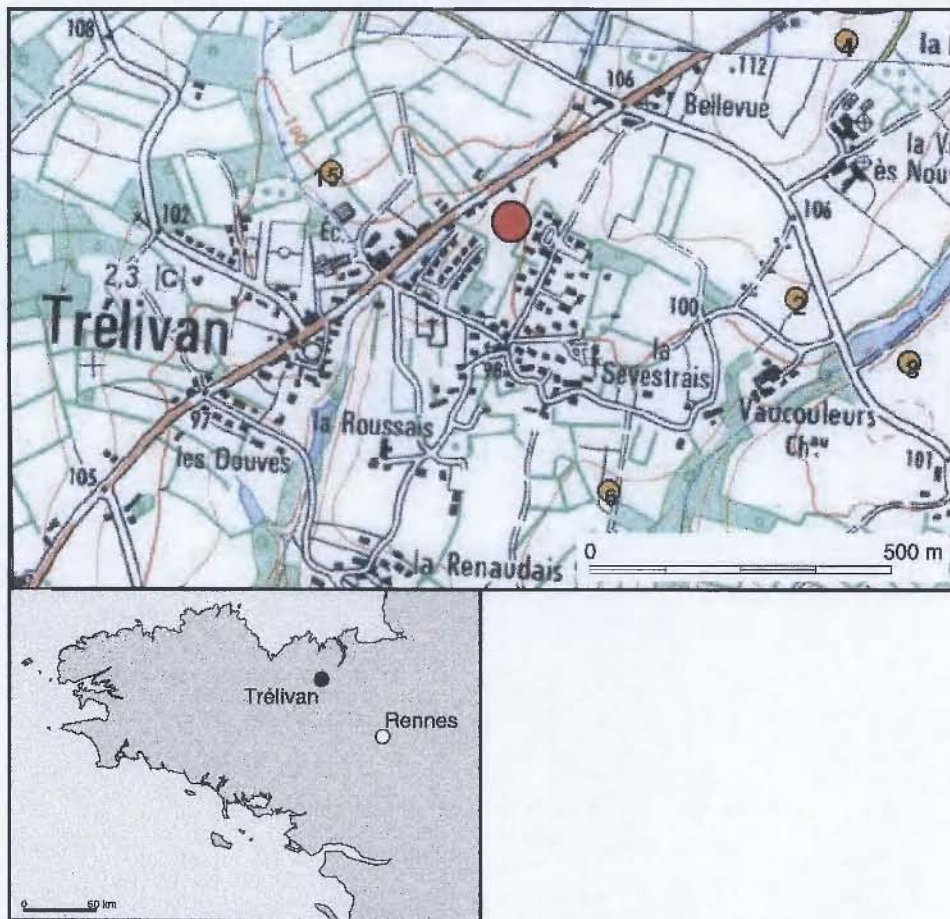


Figure 1 : localisation de l'intervention (en rouge) et de sites connus en périphérie (source : carte IGN 1116 ET au 1/25000e).

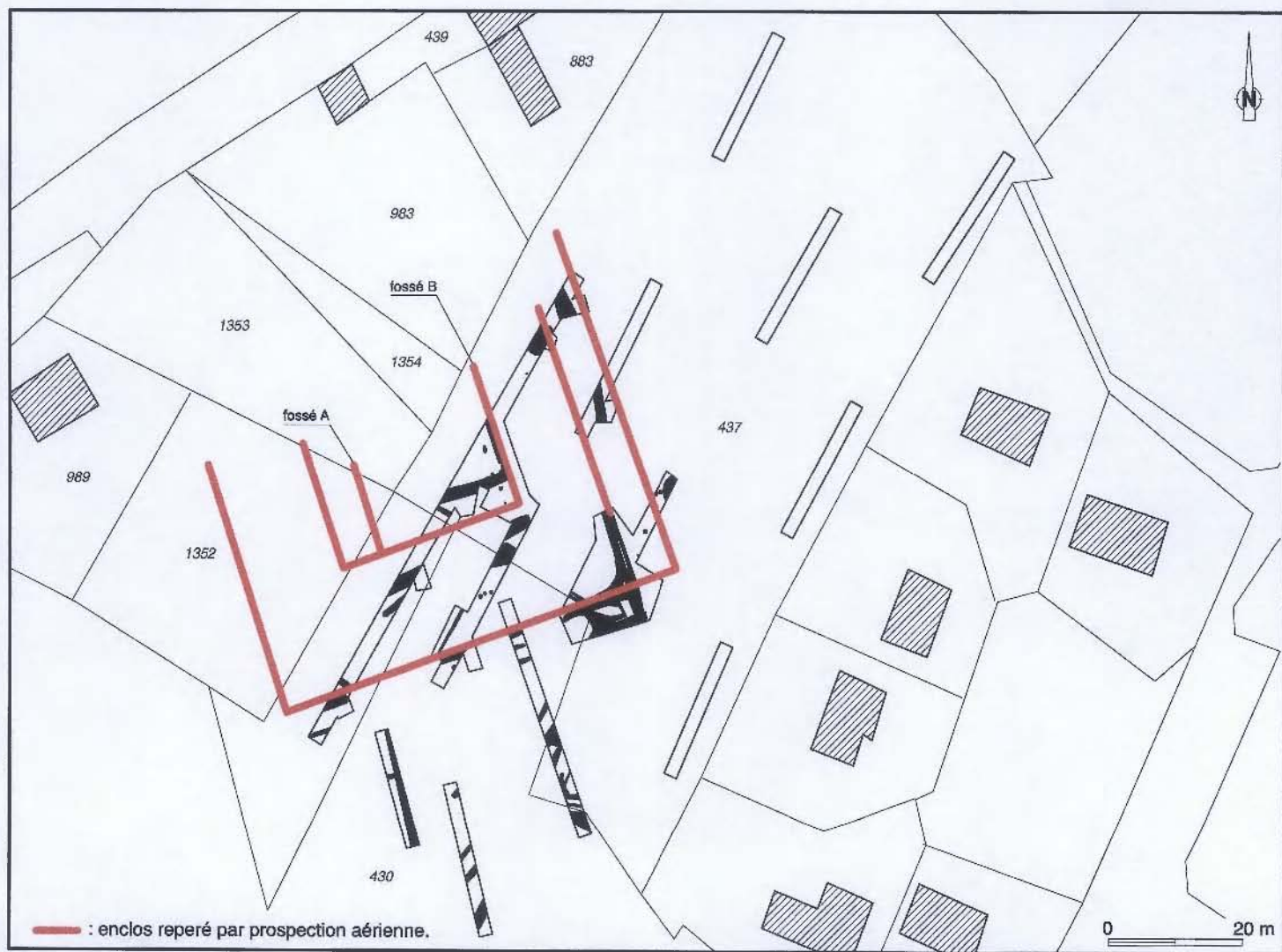


Figure 2 : superposition de l'enclos repéré par prospection aérienne sur les vestiges découverts lors de l'intervention.

subdivisions ponctuelles (fig. 3, fossés A et B). Au final, un triangle d'une superficie de 2 000 m² était sujet à une concentration importante de vestiges archéologiques.

Notre intervention devait dans un premier temps confirmer le plan dressé à partir du cliché tout en essayant de caractériser de manière plus précise la nature de ces vestiges notamment du point de vue de leur chronologie car aucun indice tangible n'autorisait une datation. L'ancienneté du système était toutefois présumée car il offre une orientation différente du parcellaire du cadastre napoléonien, qui n'a connu dans ce secteur que peu d'évolutions jusqu'à nos jours (fig. 3).

1-3 Méthodologie mise en œuvre

Afin de tendre à ces objectifs, douze tranchées, disposées surtout en quinconce, ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenille équipée d'un godet lisse de 2 m. Le maillage, ainsi que la longueur et l'orientation, ont été dictés par la nature des vestiges recherchés ou découverts (fig. 3). Ainsi, les tranchées 1 à 4, 7 et 8 ont une longueur avoisinant les 20 m et un intervalle de 15 m. L'absence d'indice archéologique ne justifiait pas une intervention plus poussée. La tranchée 9 s'étire sur une longueur de 80 m afin de localiser les principaux fossés repérés sur la photographie aérienne. Enfin, les tranchées 10 à 12 offrent une orientation similaire à celle de l'enclos afin de repérer des structures parallèles à celui-ci ou orientées nord-sud.

A la suite de cette phase d'exploration, deux extensions à la hauteur d'une part de la tranchée 5 et d'autre part des tranchées 6 et 9 ont été réalisées afin de retrouver les angles sud-est des deux enclos. Cette reconnaissance a été ponctuée de sondages mécaniques dans plusieurs structures linéaires pour mesurer l'état de conservation et récolter des indices chronologiques. Au total, les différentes ouvertures couvrent une superficie de 994 m² soit 8 % de la surface prescrite.

Le relevé des tranchées et des vestiges découverts a été assuré par la cellule topographique de Cesson-Sévigné. Les structures, enregistrées sur des fiches de faits archéologiques, ont été numérotées par tranchée de 1 à n. Une couverture photographique des principaux éléments a aussi été réalisée sur support papier.

Au terme de l'intervention, la totalité des ouvertures a été rebouchée selon les modalités exprimées dans la convention.

La phase de post-fouille a mobilisé trois archéologues (RO, céramologue et dessinateur) et a permis la mise au net des données, l'étude et l'inventaire du mobilier et la rédaction du rapport.

2- LES RESULTATS

Les 46 structures inventoriées correspondent toutes à des creusements et aucun niveau de sol n'est conservé. Par ailleurs, en raison de leur nature, principalement des fossés, un grand nombre de numéros concerne une seule et même structure, qui a été reconnue dans plusieurs tranchées. Au final, on peut considérer l'existence de moins de 30 faits. Moins d'une dizaine de trous de poteaux sont dénombrés et aucun plan cohérent n'a pu être mis en évidence. Leur réalité n'est en outre pas prouvée, compte tenu des nombreuses bioturbations affectant le sous-sol. Aucun indice probant, (pierre de calage, charbons, céramiques...) n'a

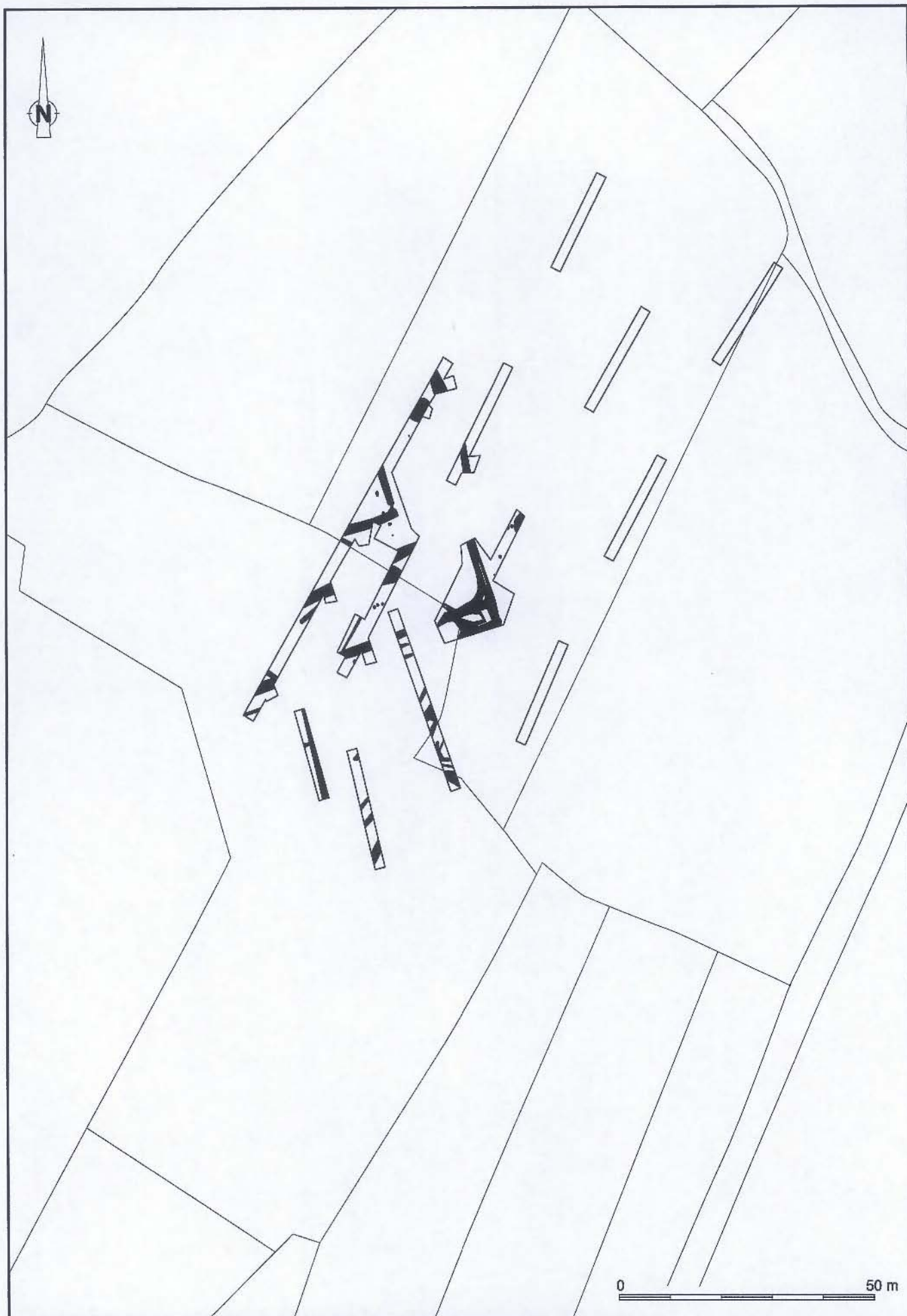


Figure 3 : implantation des vestiges découverts par rapport au cadastre napoléonien.

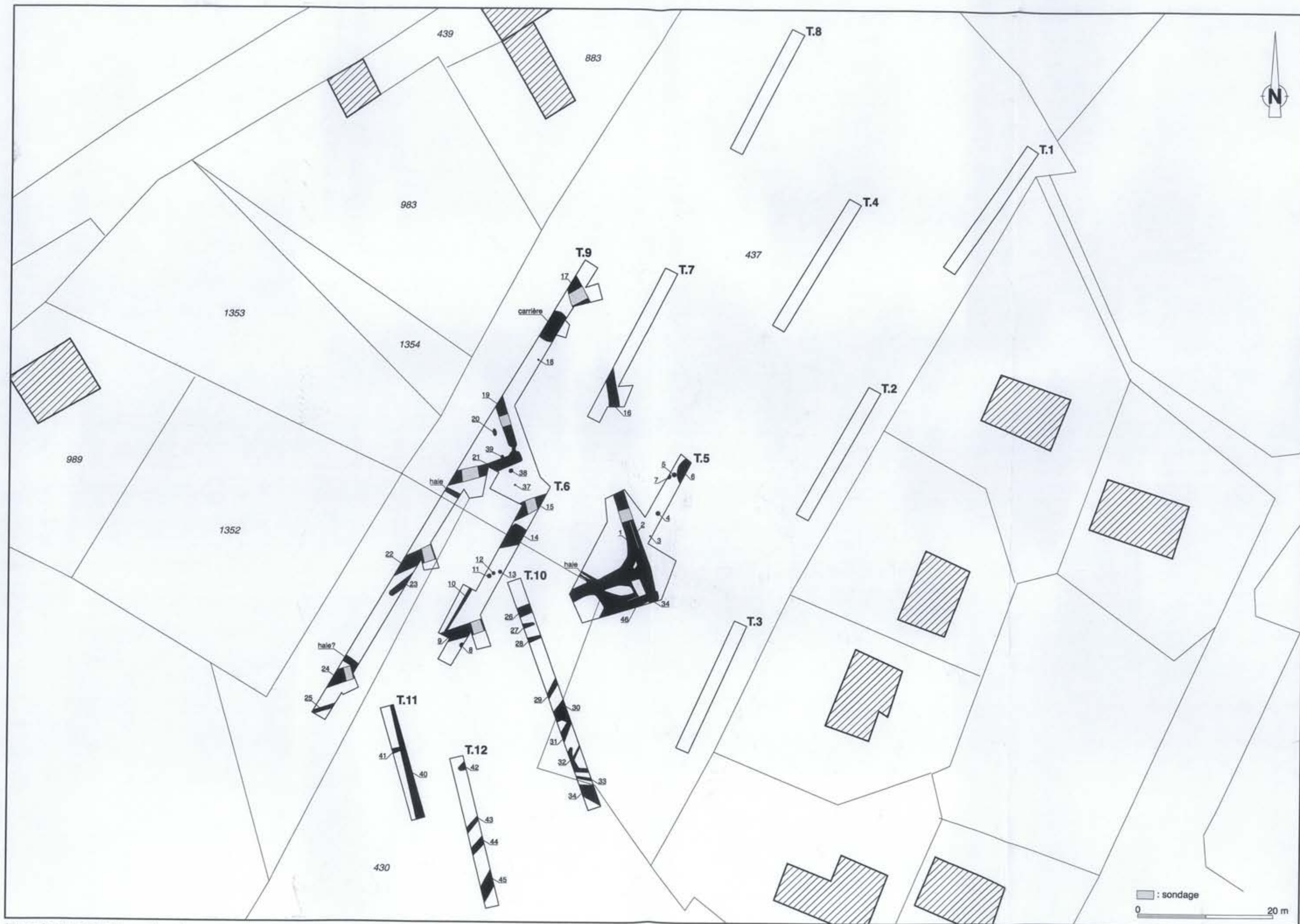


Figure 4 : plan général des vestiges découverts.

d'ailleurs été rencontré dans leur comblement de surface, qui était constitué d'une terre brune homogène et sableuse. Nous avons par conséquent pris le parti de ne pas tester ces creusements et de nous concentrer sur les structures linéaires. Une autre donnée à prendre en considération réside dans l'absence totale de fosses anthropiques identifiées. Quelques taches ou dépressions, à l'instar des structures 4 et 5 de la tranchée 5, pourraient signaler de tels vestiges mais de nouveau l'absence de mobilier et leur remplissage similaire aux éventuels trous de poteaux, laisse à penser à des anomalies naturelles. Ces dépressions n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière, à l'inverse des fossés, dont le nombre peut être estimé à 15.

2-1 Le double enclos

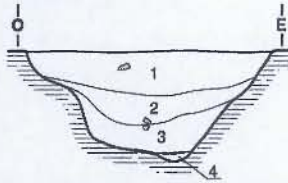
Les données découvertes dans le cadre du diagnostic ont permis de confirmer le plan dressé à partir de la photographie aérienne. Le plus petit enclos a été observé dans les tranchées 9 et 6 (fig. 4, F. 19 et F. 21) et son angle sud-est dégagé. Ces deux structures à fond plat offrent au niveau du décapage une ouverture de 140 cm /150 cm pour une profondeur conservée inférieure à 30 cm. Leur remplissage similaire est constitué d'un limon brun sableux renfermant des blocs naturels de granite. Un phénomène d'érosion s'observe au niveau de F. 21 (fig. 5). La particularité de leur jonction réside dans l'existence d'un rétrécissement, qui matérialise certainement une porte (**photo 1**).



Photo 1 : Vue du rétrécissement au niveau de la jonction entre les fossés F. 19 et F. 21. A l'arrière s'observent plusieurs taches circulaires qui peuvent correspondre à des trous de poteaux (Auteur : R. Ferrette).

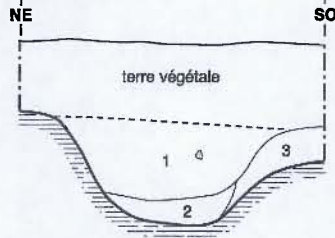
Le second enclos a été abordé grâce aux tranchées 9 (F. 17 et 24), 7 (F. 16), 5 (F. 1), 10 (F. 26) et 6 (F. 9). Les faits F. 24, F. 9, F. 26 désignent le fossé orienté sud-ouest /nord-est, qui a été observé en pointillé sur une distance de 50 m (fig. 4). Les faits F. 17, F. 16 et F. 1

Tranchée 5, F. 1/2



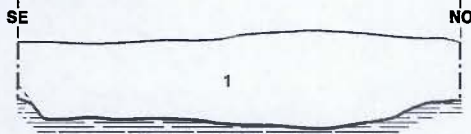
- 1 : limon brun clair, cailloutis, petits blocs, charbons de bois.
- 2 : limon brun foncé à gris, cailloutis.
- 3 : granit altéré (arène orange), cailloutis.
- 4 : limon argileux gris (trou de poteau?).

Tranchée 6, F. 9



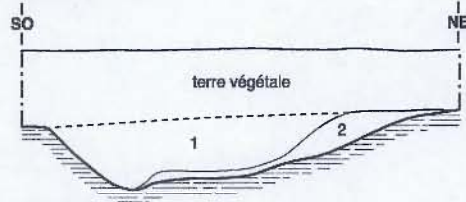
- 1 : limon brun, cailloutis.
- 2 : limon gris, arène sous forme de cailloutis orange.
- 3 : arène granitique (cailloutis jaune à orangé).

Tranchée 9, F. 17



- 1 : limon brun homogène et sableux avec cailloutis granitique.

Tranchée 9, F. 22



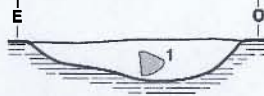
- 1 : limon brun, cailloutis
- 2 : arène granitique orangée.

Tranchée 6, F. 15



- 1 : limon brun, cailloutis (arène jaunâtre, petits blocs).

Tranchée 9, F. 19



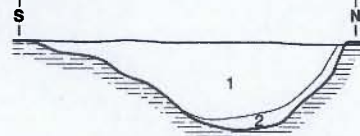
- 1 : limon brun foncé, cailloutis, blocs de granite.

Tranchée 9, F. 21



- 1 : limon brun, cailloutis.
- 2 : arène jaunâtre, cailloutis, blocs.

Tranchée 9, F. 24



- 1 : limon brun homogène et sableux.
- 2 : arène jaunâtre, cailloutis.



Figure 5 : coupes des structures sondées.

renvoient à son retour nord-ouest / sud-est, reconnu régulièrement sur une distance équivalente. L'extension de la tranchée 5 a aussi permis de retrouver son angle sud-est de forme plutôt arrondie. Cette observation est toutefois à nuancer eu égard au nombre de tronçons de fossés mis au jour dans cette partie de l'emprise (fig. 3). Les deux sondages réalisés dans le premier (F. 9 et F. 24) dénotent un fossé à fond arrondi, à bords plus ou moins évasés, dont l'ouverture oscille entre 140 et 200 cm pour une profondeur d'une soixantaine de cm. Le remplissage homogène est composé majoritairement d'une terre brune sableuse reposant sur un niveau d'arène granitique, qui témoigne d'un fonctionnement ouvert et d'une érosion naturelle (fig. 5). Sa largeur et son profil dissymétrique pourrait induire des phénomènes de recreusement (photo 2). Le fossé F. 1, F. 16 et F. 17 présente un mode de comblement similaire et une conservation encore plus dégradée : il ne subsiste plus qu'une empreinte d'une dizaine de cm de profondeur au niveau de la tranchée 7 et un fort degré d'arasement est aussi notable dans la tranchée 17, où il montre un fond plat et large. On peut supposer l'existence de plusieurs structures, qui n'ont toutefois pu être individualisées en coupe (fig. 5).



Photo 2 : Vue en coupe du fossé F. 22 de la tranchée. On note un profil dissymétrique et un arasement important.

Quelques structures fossoyées, d'orientation similaire, pourraient être contemporaines de son fonctionnement (fig. 3 et 6). C'est le cas du fossé F. 15/F. 25 (tranchées 6 et 9) qui vient s'intercaler entre les deux enclos. Son ouverture imposante, plus de 200 cm au toit du substrat, pourrait se justifier par l'existence de plusieurs structures linéaires comme semble en témoigner son fond plat légèrement surcreusé. Nous ignorons si ce fossé se poursuit au delà de F. 1. Il n'est pas impossible également que les tronçons 25 (tranchée 9) et 28 (tranchée 10), qui semblent appartenir à une même structure, entretiennent un rapport avec le double enclos. A titre d'hypothèse, ce fossé pourrait se retrouver dans la fenêtre de la tranchée 5 (F. 46).

Enfin, mentionnons le fossé F. 2/F. 34 (tranchée 5), qui prolonge semble-t-il le tracé F. 1/F. 16/F. 17 mais qui n'a pas été rencontré dans la tranchée 3 (fig. 3).

Il n'a pas été possible de retrouver les deux fossés secondaires d'orientation nord-ouest sud-est (fig. 3 fossés A et B)¹. Une zone d'extraction superficielle de blocs de granite, localisée dans la partie nord de la tranchée 9, semble toutefois correspondre au fossé B. Son comblement est constitué d'une terre brune très riche en débris de granite.

Les éléments de datations concernant cette première séquence sont très rares. Ils se résument à quelques tessons d'amphores vinaires italiques qui suggèrent une occupation au plus tôt à La Tène finale. Le reste de la céramique n'apporte pas de plus amples informations et s'accorde avec cette proposition. Précisons pour conclure que ces indices ont été découverts uniquement dans les structures composant le double enclos reconnu en prospection aérienne.

2-2 Les fossés parcellaires

Les autres structures linéaires rencontrées offrent une orientation différente des précédentes, pour la plupart nord/sud ou est/ouest (fig. 3 et 6). Elles semblent en fait axées sur l'orientation du cadastre actuel, qui reprend dans ses grandes lignes celle du parcellaire napoléonien. L'hypothèse de fossés bordiers semble par conséquent la plus plausible. Quelques tessons modernes, associés à de nombreuses scories moulées, ont d'ailleurs été découverts dans les fossés F. 29, 30, 31, 32 et 34.

¹ D'après la figure 3, le fossé B correspondrait à nos fossés F. 17 /F. 16/F. 1. Un redressement photographique imparfait en est sans doute la cause.

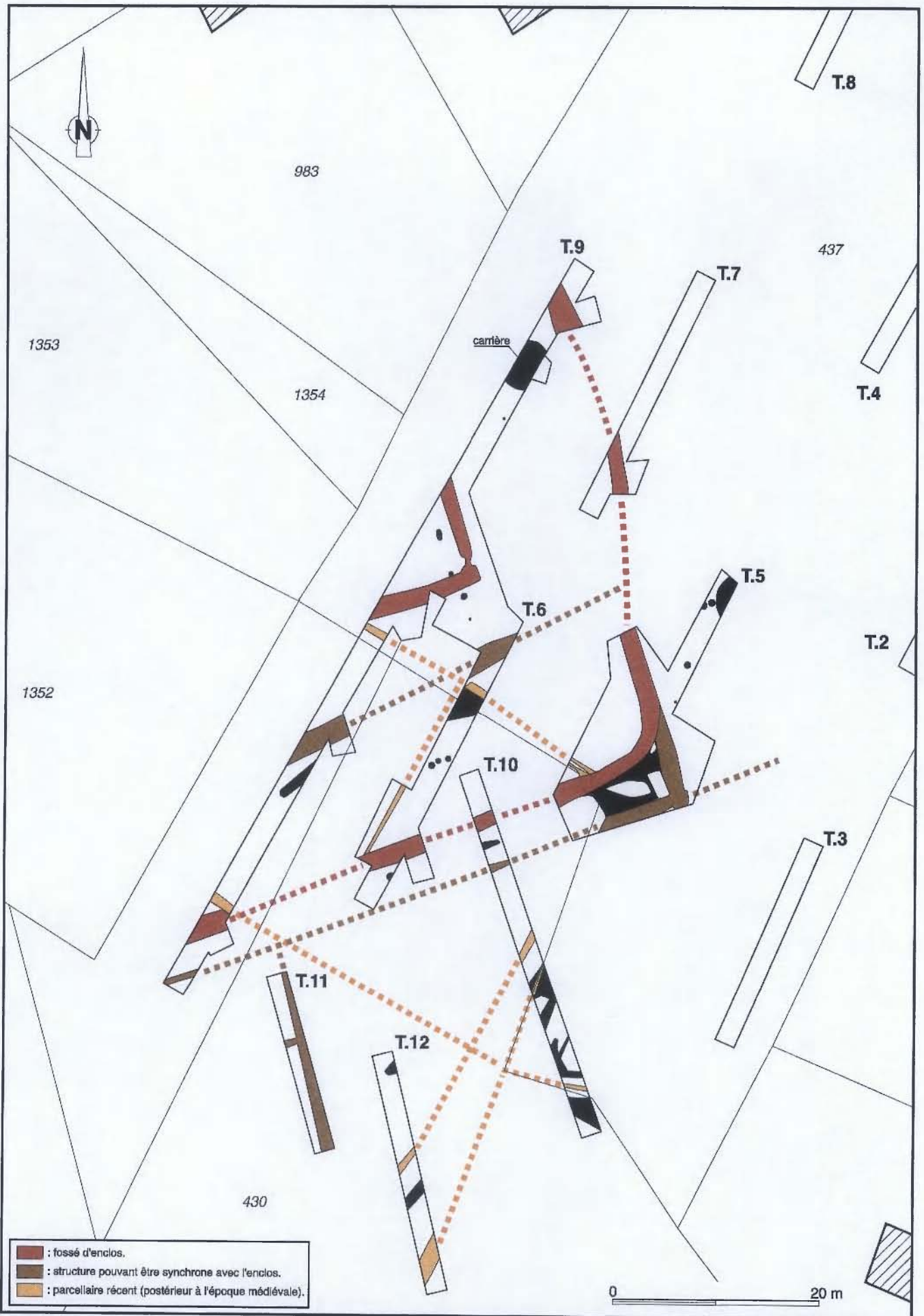


Figure 6 : proposition de passage des éléments découverts.

3- LE MOBILIER

Le matériel découvert dans le cadre du diagnostic effectué à Trélivan, « La Clairette », est relativement pauvre. Il se résume notamment à une centaine de tessons de poteries et de nombreuses scories coulées qui témoignent de deux grandes périodes chronologiques. En outre, ce mobilier provient essentiellement de la phase d'ouverture des tranchées et donc du comblement supérieur des structures. Les sondages ponctuels effectués dans plusieurs fossés n'ont en effet pas permis de découvrir un mobilier significatif hormis dans le fait 21 de la tranchée 9.

3-1 Description du corpus

Tranchée 5, Fait 1

Le décapage de ce fossé a livré 3 fragments de panse d'amphore vinicole italique d'époque républicaine ou impériale.

La vignette réalisée dans la tranchée 5, a permis de recueillir un second fragment de même nature dans le fait 1, associé à une scorie coulée et à un bord d'une coupe à lèvre biseautée en *terra nigra* (Ménez 89 ?).

La réalisation du sondage 1 a conduit à la découverte d'un tesson de panse de facture protohistorique associé à un fragment de terre cuite.

Tranchée 5, Fait 6

On dénombre 5 tessons de facture protohistorique associés à un fragment de terre cuite.

Tranchée 6, Fait 9, décapage

On recense 3 tessons tournés pour un NMI estimé à un individu, dont l'attribution chronologique à la fin de l'âge du Fer, entre les II^e-I^{er} siècles av. J.-C. peut être émise. L'un d'eux est décoré de plusieurs cannelures larges peu prononcées, comme sur le récipient mis au jour dans le fait 21 de la tranchée 9.

Tranchée 6, Fait 10, décapage

Le comblement supérieur de ce fossé contient des scories d'époque indéterminée dont 7 exemplaires furent prélevés.

Tranchée 6, Fait 14, décapage

Le décapage de ce fossé a fourni 1 tesson protohistorique, 1 scorie et un fragment de meule en granite.

Tranchée 6, Fait 15, décapage

On dénombre 5 tessons pour un NMI estimé à un vase dont seul le fond tourné est conservé. Son attribution chronologique à La Tène finale peut être proposée.

Tranchée 9, décapage

La réalisation de la tranchée 9 a permis la découverte de 4 tessons de facture protohistorique et un fragment de poterie d'époque médiévale ou moderne.

Tranchée 9, Fait 19, décapage

Deux tessons, dont un fond, sont à mentionner. Une attribution chronologique à l'époque protohistorique peut être avancée.

Tranchée 9, Fait 21 (fig. 7)

Le remplissage supérieur de ce fossé a fourni 63 tessons d'époque gauloise associés à un fragment d'amphore vinnaire italique d'époque républicaine et à un tesson de céramique commune sombre tournée du début de l'époque romaine. Par ailleurs, sont recensés un objet en fer (clou ?), 11 morceaux de terre cuite et du lithique.

Deux récipients tournés, dont l'un est archéologiquement complet, ont retenu notre attention. L'un d'eux, le mieux conservé, est un grand vase fermé. Ses faces brunes à grises sont érodées mais ont conservé les traces d'un lissage soigné. De nombreuses cannelures irrégulièrement espacées décorent la partie supérieure de sa panse où subsiste de la suie. Caractérisée par une panse très globulaire et dépourvue de cannelure labiale, il trouve des comparaisons abondantes dans les contextes de La Tène finale de l'Ouest. L'établissement gaulois de « L'Homme Mort » (35) à Saint-Pierre-de-Plesguen (Leroux dir. 1991) a fourni des éléments comparables attribuables à La Tène finale. Par ailleurs, cette forme est récurrente, quoique non tournée, dans les contextes de La Tène finale de la Plaine de Caen.

En outre, une seconde poterie de taille plus modeste, décorée d'une large cannelure au niveau de son épaulement, a reçu un lissage soigné de sa face externe et de l'intérieur de son rebord. Des traces de suie sont encore perceptibles sur sa face externe. Les analogies de formes sont fréquentes dans les contextes de La Tène finale dans l'Ouest, notamment sur le site précédemment évoqué.

Tranchée 10, Fait 26, décapage

On recense seulement une scorie coulée.

Tranchée 10, Fait 29, décapage

Le comblement supérieur de ce fossé a livré 1 scorie coulée et un fond de vase d'époque moderne.

Tranchée 10, Fait 30, décapage

Le remplissage de ce fossé a fourni, dans sa couche supérieure, 13 scories associées à 8 tessons de la fin de l'époque médiévale/époque moderne. On mentionnera dans ce lot la présence d'un tesson grésé moderne.

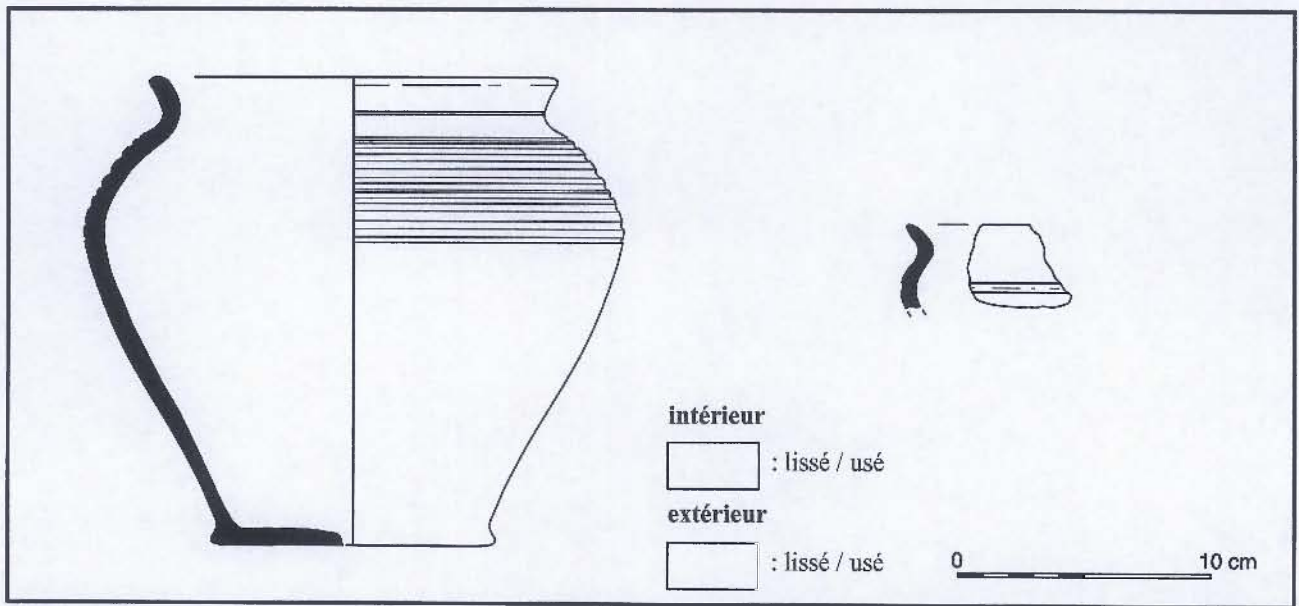


Figure 7 : céramiques mises au jour dans le fossé 21 de la tranchée 9.

Tranchée 10, Fait 31, décapage

Le décapage de ce fossé a permis de découvrir 3 scories coulées associées à un fragment d'anse d'époque moderne.

Tranchée 10, Fait 32, décapage

On dénombre seulement 4 scories associées à un fond à glaçure interne marron d'époque moderne dans le remplissage supérieur de ce fossé.

Tranchée 10, Fait 33, décapage

Seulement une scorie fut dégagée du remplissage supérieur de ce fossé.

Tranchée 10, Fait 34, décapage

Le comblement de ce fossé a livré un unique fragment de fond d'époque moderne.

Tranchée 12, décapage

Le décapage de cette tranchée était riche en scories dont seulement 10 exemplaires furent prélevés.

3-2 Synthèse

Les divers éléments mobiliers recueillis lors de cette opération permettent d'individualiser deux phases d'occupation bien distinctes. La première semble concerner la fin de l'époque gauloise et/ou le début de l'époque gallo-romaine par la présence notamment de matériel importé et de céramique tournée dont une coupe en *terra nigra*. Ces artefacts ont principalement été recueillis dans les structures linéaires appartenant au système d'enclos emboîtés détectés par photographie aérienne. La seconde période se rapporte à l'époque moderne (fin de l'époque médiévale ?) et semble surtout se signaler par quelques tessons issus de fossés parcellaires et de nombreuses scories.

INVENTAIRE DU MOBILIER						
Tranchée/Fait	Nbre tessons	Nbre Bords	Nbre Fonds	NMI	Autre	Datation
Tr 5/déc HS	1					Protohistoire?
Tr 5/F 1/Sd 1	1				1 TC	Protohistoire
Tr 5/F 1 extension					3 t amphore 1 bord TN 1 scorie	fin 2è âge du Fer- début GR
Tr 5/F 6	5				1 TC	Protohistoire
Tr 6/F 9	3	1		1		fin 2è âge du Fer
Tr 6/F 10					7 scories	Indéterminé
Tr 6/F 14	1				1 scorie 1 frag meule	Protohistoire
Tr 6/F 15	7		1	1		fin 2è âge du Fer
Tr 6/F 21					1 t amphore	fin 2è âge du Fer
Tr 9/déc	4	1		2	1 t ép historique	Protohistoire
Tr 9/F 19	2		1	1		fin 2è âge du Fer
Tr 9/F 21	63	2	1	2	1 objet en fer (clou) 1 t GR précoce 11 frag TC 3 blocs grès	fin 2è âge du Fer
Tr 10/F 26					1 scorie	Indéterminé
Tr 10/F 29	1		1		1 scorie	époque historique
Tr 10/F 30	8				13 scories	fin médiévale/moderne
Tr 10/F 31	1				3 scories	fin médiévale/moderne
Tr 10/F 32	1		1		4 scories	Moderne
Tr 10/F 33					1 scorie	Indéterminé
Tr 10/F 34	1		1	1		Moderne
Tr 12 décapage					10 scories	Indéterminé
Total	99	4	6	8		

CONCLUSION

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « La Clairette » a permis d'aborder les deux enclos détectés par L. Andlauer en 1988. Il a aussi permis d'observer d'autres vestiges, associés pour partie à ces derniers. Les quelques indices matériels semblent plaider en faveur d'une occupation de la fin de l'âge du fer ou du début de l'époque gallo-romaine. On signalera néanmoins l'absence totale de tuiles qui autorisent à envisager une datation haute. La nature du gisement est délicate en raison de l'absence de structures autres clairement identifiées. Cette absence est sans doute le résultat de l'arasement du site par l'érosion naturelle puis par les labours : toutes les installations légères, peu ancrées en profondeur, ont disparu. Toutefois l'hypothèse d'un habitat modeste ne peut être écartée.

Par la suite, l'occupation humaine dans ce secteur ne se signale que par des fossés parcellaires d'époque moderne.

Bibliographie :

CAG 22 : BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU (P.), KEREBEL (H.). – Côtes d'Armor(22), Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1990.

Langouët, Faguet 1988 : LANGOUËT (L.), FAGUET (G.). – Chronique de prospection archéologique en 1989 en Haute-Bretagne. *Les Dossiers du CeRAA*, 16, 1988, 79-90.

Leroux 1991 : LEROUX G. (dir.) avec les contributions de N. Brun, M.-Y. Daire, M.-C. Guillard, L. Langouët, G. Le Page et H. Morzadec – Un établissement gaulois de Haute-Bretagne. La fouille de l'Homme Mort en Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine). Ed. Centre Régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo, 1991